



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 juin 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240624/33

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Angélique MAUCQ, Echevine;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Conseillers Communaux.

Objet n°33 - Question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative aux orties sur la voie du tram et aux étangs Martel

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Eric BERTEAU relative aux orties sur la voie du tram et aux étangs Martel.

Monsieur le Président,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,
Monsieur le directeur général,

Il est de coutume de procéder au fauchage tardif des herbes vers avril mai. Je constate que la plaine des étangs Martel qui jouxte le premier bassin d'orage est impraticable du fait des hautes herbes et des orties qui colonisent les sentiers.

Le collège peut-il répondre à mes questions :

- Y a-t-il une volonté de laisser les herbes hautes sur la plaine et d'en faire du foin éventuellement ?
- Sont-ce les ouvriers de la commune ou une entreprise privée qui sont chargés de tondre et faucher cette partie des étangs Martel ?
- Y a-t-il une législation à respecter concernant la hauteur des orties qui envahissent les abords des sentiers ?

Je remercie le Collège pour ses réponses.

Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.

Pour la zone engazonnée située à proximité du bassin d'orage, l'idée est bien de la gérer de manière différente via l'application d'une tonte différenciée. Il s'agit de tondre uniquement sur les bords du chemin de manière régulière afin de marquer l'entretien de la pelouse et ne pas donner un "aspect d'abandon". La végétation au centre est laissée libre pour favoriser le développement et le maintien de la biodiversité locale. Une fauche est à prévoir en fin de saison (idéalement avec export du produit de fauche). Les pluies abondantes de ces derniers mois n'ont certainement pas pu permettre l'entretien habituel de la zone (très humide cette année).

Laisser des zones en gestion différenciée dans des espaces verts comme celui des étangs permet de réduire le travail de tonte, de favoriser la biodiversité (zone de refuge pour la petite faune, zone de nourrissage pour les butineurs...) et de proposer une diversification des espaces à la population (récréatif, de détente, de reconnexion à la nature, d'observation,...).

Il n'y a pas de législation en ce qui concerne la hauteur des orties.

Une étude paysagère du site des étangs Martel est en cours et un plan de gestion est prévu dans le cadre de l'aménagement du site. La gestion différenciée de plusieurs zones y sera maintenue pour la biodiversité mais aussi pour permettre aux promeneurs de circuler dans des espaces variés et dédiés à la Nature.

En ce qui concerne l'entretien du site, c'est une entreprise externe qui a été désignée. Ce vendredi, le prestataire était occupé à l'entretien.

Il lui a été rappelé de bien dégager les sentiers tel qu'indiqué. Le prestataire confirme bien que la fauche, dans la zone dont il est question, n'est pas possible pour l'instant tant le terrain est impraticable suite à la météo de ces dernières semaines.

Une fauche sera donc réalisée dès que ce sera possible.

Par ailleurs, il est important de rappeler l'aide apportée aux Amis du Bonhomme de Fer qui entretiennent bénévolement les sentiers dont la voie du tram. Ils interviennent tous les lundis mais, encore une fois, le temps de ces derniers mois n'a pas aidé.